Un patrimoine architectural exceptionnel

La ville possède un riche patrimoine historique composé notamment de :

- La Collégiale de Montmorency (style flamboyant du XVIesiècle)
- Villas de villégiature du XIXe
- Musée Jean-Jacques Rousseau
- L'Orangerie du Parc de Montmorency, édifiée en 1719. Elle ornait le parc de Montmorency qui comprenait alors deux châteaux, celui de Charles Le Brun construit lors de la 2nde moitié du XVIIe siècle et celui de Pierre Crozat, dit le grand château, construit au début du XVIIIe siècle
- La place Roger-Levanneur et sa fontaine
- L'auberge du Cheval-Blanc (dont l'enseigne fut réalisée par le peintre Isabey)…

Une variété architecturale protégée et mise en valeur

> ***Dans le cadre de la révision du Plan Local d'urbanisme, plus de 500 éléments architecturaux ont été repérés, dont 449 éléments de type grande propriété et architecture résidentielle.***

Le patrimoine architectural se décline sous différentes formes, à travers des écritures stylistiques distinctes, des variations des volumes, des décors, des matériaux, créant ainsi la richesse architecturale de Montmorency. Chaque type s'inscrit d'une manière particulière dans le paysage urbain et forme un tout cohérent avec ses abords : les murs, les clôtures, la végétation… C'est la cohabitation de tous ces éléments patrimoniaux et des constructions plus récentes qui constitue le paysage urbain et architectural spécifique de Montmorency.

L'Hôtel de Ville

Le début de la construction du bâtiment se situe vers 1788. C'est Nicolas Louis Goix, riche bourgeois parisien, commis de marine (une ancre en fer forgé, qui se dissimule dans la végétation du parc, côté rue Théophile vacher, à gauche de la grille d'entrée, rappelle cette fonction), qui l'entreprend.

La propriété fut acquise en 1826 par Antoine Versepuy puis par Joseph Moreno de Mora, en 1831. Le domaine échut en 1859 à Emilien Rey de Foresta, membre d'une famille provençale, qui devint maire de Montmorency en 1865.

Rey de Foresta avait fait entourer son parc d'une belle grille en fer forgé, possédant trois ouvertures principales, l'une d'elles, maintenant face à l'entrée de la mairie, est surmontée d'un motif comportant deux initiales entrelacées prédestinées, faites semble-t-il pour accueillir la mairie, puisqu'on y lit "R.F.". Il s'agit en fait des initiales de Rey de Foresta, qui apparaissent également sur les frontons des façades nord et ouest du bâtiment.

C'est en 1905 que la ville acheta la magnifique propriété qui appartenait alors à Mme Abbatucci, fille de l'ancien maire, Rey de Foresta. Cet ensemble comportait un hôtel particulier et un parc d'une superficie de 2, 2 hectares. Cette acquisition répondait au souci de la municipalité de disposer d'un Hôtel de Ville plus vaste et plus commode que celui occupé depuis 1809, qui était l'ancien auditoire de Justice, situé place de l'Auditoire.

Le Château du Duc de Dino

En 1820, l'immense parc de Montmorency, dont l'origine remonte au début du XVIIe siècle, est démantelé. Sur une des parcelles, un banquier parisien fait construire, à partir de 1879, les communs et

la partie nord d’un château dans le style Renaissance Italienne.

Ce château, qui succède à ceux de Charles Le Brun et de Pierre Crozat, prendra le nom de son propriétaire le plus célèbre, le marquis de Talleyrand-Périgord, duc de Dino.

L'Ancien Auditoire

Ce bâtiment néo-classique, surmonté d’un élégant clocheton que soutient un imposant fronton, date de 1786. De l’ancienne prévôté de Montmorency, il ne conserve que les cellules qui serviront jusqu’à la Révolution.

Racheté par la Municipalité en 1809, il abrite la mairie jusqu’en 1906. Il devient alors justice de paix, puis connaîtra diverses affectations successives : recette-perception, bibliothèque, conseil des prud’hommes.

L'Orangerie

En 1719, Pierre Crozat parachève son parc en édifiant ce magnifique bâtiment de jardin, à présent école de Musique et de Danse. Vouée à d’autres affectations tout au long des siècles suivants, L’Orangerie subira un profond réaménagement.

Deux rangées de sept fenêtres remplaceront les huit grandes baies d’origine, après la pose d’un plancher intermédiaire. La toiture sera couverte de lucarnes et le pavillon central sera surélevé. La rénovation tient compte de ses adjonctions.

Document(s)
En savoir plus sur le patrimoine architectural
En savoir plus sur l'histoire physique de la ville